

 <p>Commune de Confignon</p>	<h2>Résolution</h2>	<h2>R210</h2>
---	---------------------	---------------

Proposition présentée par Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

REVERCHON Frédéric, BARCELLINI Martin, EUGSTER Paul, JOLIAT Aline, ROEHRICH Nicole, RUPP Christian, TOURNIER Vincent

*Date de dépôt : 5 juin 2023*

*Date de traitement : 20 juin 2023*

### **Pour des écoquartiers exemplaires aux Cherpines et au Vuillonex**

#### **Considérant**

**Le plan climat cantonal 2030**

**Le guide de la planification territoriale communale et climat**

**La R 185 : PLQ Cherpines**

**M159 « Le bois, de nos forêts à nos constructions »**

**R163 « Garantir une quantité et une qualité d'eau suffisante à l'Aire »**

**M154 « Pour le suivi de la qualité de l'eau de l'Aire » et M148 « L'Aire, poumon de Confignon »**

**M182 « Pour la sauvegarde de la nuit »**

**PL13061 et « pénétrante cyclable d'intérêt cantonal »**

**R140 « Des espaces verts aux Cherpines et au Vuillonex »**

**R194 « ZDIA des Cherpines : gouvernance, écoparc durable et promotion économique »**

**Les recommandations de l'OMS sur la santé**

**Les modifications du PDCom votées par la CDEE**

**Les motions et résolutions en traitement : M 184 et R 166**

**Le Conseil municipal déclare par 17 oui, 0 non et 2 abstentions sur 19 CM présents, son attachement aux thématiques suivantes :**

**Le climat :**

Le respect et l'application du plan climat 2030 ainsi que du guide de la planification territoriale communale et climat pour les futurs quartiers

Viser la neutralité carbone dès le début de la construction des quartiers des Cherpines et du Vuillonex en privilégiant les matériaux à faible impact climatique comme le bois

**L'eau :**

L'optimisation de la gestion de l'eau par la réutilisation des eaux grises et des eaux claires pour les besoins du quartier et pour la dynamique de l'écosystème de l'Aire en assurant un débit minimum

**La biodiversité :**

La préservation et la promotion de la biodiversité des quartiers et du vallon de l'Aire

**La mobilité :**

Favoriser une mobilité douce au sein des quartiers

Pouvoir se rendre sans traverser de route du logement aux services, infrastructures et lieux de détente

La priorisation de la mobilité douce pour accéder aux nouveaux quartiers  
Aménager un quartier dédié à la mobilité douce et privilégier de véritables zones piétonnes sans places de stationnement en surface  
Diminuer et optimiser les rampes d'accès des transports individuels motorisés, de manière à limiter l'emprise des transports individuels motorisés au profit d'espaces publics végétalisés  
Prévoir une mutualisation des stationnements avec un taux à 0,8 par logement et une réserve de stationnement dans la ZI  
L'application du principe de la ville du quart d'heure

L'économie circulaire :

Le développement d'une économie circulaire de quartier  
Intégrer la problématique des déchets à la démarche globale du développement durable en respectant le plan cantonal de gestion des déchets



Le Président : Frédéric REVERCHON



La Secrétaire : Floriane SCHMIDT